

Dossier Technique

Trophée DECATHLON / TSN de « Paddle Board longue distance » Samedi 25 mai 2019



Programme de la Compétition

- 8h00 : Accueil des compétiteurs ;
- 8h30 : Fin du Marshaling + début de la réunion des Officiels ;
- 9h00 : Début de l'épreuve du 4,5 km (minimes, cadets et masters) ;
- 10h30 : Début de l'épreuve du 7,5 km (juniors, seniors et open) ;
- 12h00 : Fin des épreuves ;
- 12h15 : Remise des récompenses.

Attention : les horaires communiqués ci-dessus peuvent être modifiés en fonction de la météo et du nombre d'inscrits.

Un planning plus précis pourra être communiqué une fois toutes les inscriptions reçues.

Règlements de la Compétition

Cette compétition est organisée par le Tournefeuille Sauvetage Nautique.

Le Trophée DECATHLON / TSN « **Longue distance Paddle Board** » est ouvert aux licenciés 2018-2019 de la F.F.S.S. et aux membres de fédérations étrangères affiliées à l'I.L.S. dans les catégories suivantes :

Minimes, cadets, juniors, seniors, et masters (une catégorie).

Elle est inscrite au calendrier national des compétitions de la FFSS.

EPREUVES :

- Les minimes auront un parcours de 4,5 km (nipper obligatoire)
- Les cadets auront un parcours de 4,5 km (paddle board)
- Les juniors auront un parcours de 7,5 km (paddle board)
- Les seniors parcourront 7,5 km (paddle board allant jusqu'à 12 pieds maximum)
- Les masters auront au choix un parcours de 4,5 km ou de 7,5 km (paddle board), ceux qui parcourent 7,5 km seront classés avec les seniors.

Tarif : 5 euros par club et 2,50 par participants.

Règlement des épreuves :

- Le règlement des épreuves est celui de la FFSS en vigueur le jour de la compétition.
- Les clubs doivent présenter un ou plusieurs officiels (quota FFSS) ;
- Le départ se fera de la plage avec un parcours sous forme de boucle (1,5 km) avec sortie obligatoire et entrée dans l'eau après chaque fin de boucle.
- Le port de gants ou de toute autre aide, est interdit.
- L'organisation lors du briefing donnera des conseils sur le déroulement de la course.
- Les compétiteurs doivent porter le lycra officiel du club et la planche correspondant à sa catégorie.
- L'organisation se réserve le droit de stopper tout rameur, montrant des signes évidents de détresses vitales.
- Obligation de porter assistance à toute personne en danger, le temps que les secours prennent le relais.
- Obligation de respecter l'environnement, la plage, les sites empruntés ainsi que les autres concurrents, et les organisateurs bénévoles.
- Interdiction de polluer la nature en jetant bouteilles et papiers, gels... n'importe où, sous peine de disqualification.
- La participation à la course implique l'acceptation du présent règlement.

Classements et Récompenses

Classement individuel : Les 3 premiers par sexe et par catégorie par épreuve.

Une attestation « FINISHER » sera donné à tous les participants.

Lieux de la compétition

Plage de la Base de loisirs de la ramée, chemin de larramet à Tournefeuille (31170).

Parking 1 (entrée manège) et 2 (entrée piscine) : si vous arrivez par Tournefeuille Ville.

Parking 2 (entrée piscine) et 1 (entrée manège) : si vous arrivez de Muret.

Parking 3 : si vous arrivez par la rocade arc en ciel jusqu'au grand rond-point de Saint Simon en bout de rocade, puis à droite en direction de la base de la ramée.

Plan de masse

